



SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX  
DE LA GATINE

23, rue de Beaulieu - POMPAIRE  
BP 80078 - 79202 PARTHENAY CEDEX  
Tél : 05 49 95 03 47 - Fax : 05 49 95 14 58  
Mail : contact@eaux-de-gatine.fr

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Référence SPANC :

### 1 – COORDONNEES DU DEMANDEUR ET LOCALISATION DU PROJET

**PROPRIETAIRE :**

Nom Prénom : .....  
Adresse actuelle : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....  
Mail : .....  
Tél : .....  
Date de naissance : .....

**PROJET :**

Adresse : .....  
Code Postal : ..... Commune.....  
Références cadastrales de la parcelle : .....

### 2 – CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Habitation :  Neuve                       Existante  
Résidence :  Principale                       Secondaire                       Locative

Nombre de pièces principales (toute pièce d'une surface > 9 m<sup>2</sup> est considérée comme une pièce principale) : .....

Nombre d'équivalent habitants : .....

Cas particulier d'un immeuble autre qu'une habitation – préciser la nature d'activité (ex : commerce, camping, etc..) : .....

### 3 – ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Adduction publique
- Puits/Forage utilisé pour la consommation en eau potable
- Présence d'un puits ou d'un forage pouvant être situé à moins de 35m du dispositif ANC

## 4 – ETUDE DE FILIERE ANC / ETUDE DE SOL

Projet non concerné par l'obligation d'étude de filière ANC

Projet concerné par l'obligation d'étude de filière ANC : **Une étude de détermination de filière ANC (ou étude de sol) doit être réalisée par un bureau d'étude spécialisé dans les cas suivants:**

Projet concernant un immeuble comportant plusieurs logements ou locaux commerciaux

Projet concernant une installation ANC commune à plusieurs immeubles

Cas définis par la réglementation (notamment projet prévoyant un rejet vers le milieu hydraulique superficiel du domaine du Conseil Départemental des Deux-Sèvres ou du domaine communal pour justifier que l'évacuation par le sol est impossible)

Cas prévoyant une infiltration des eaux épurées dans les sols en place : tranchées filtrantes et filtre à sable vertical non drainé

Cas particulier (ex : zone inondable) : .....

## 5 – CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF ANC

### CAS D'UNE FILIERE DE TRAITEMENT DITE « CLASSIQUE »

#### Prétraitement et/ou Traitement primaire

Bac dégraisseur (eaux ménagères)

Volume : .....Litres

Fosse toutes eaux

Volume : .....Litres

Fosse étanche

Volume : .....Litres

Toilettes sèches

Autres : .....

Volume : .....Litres

#### Traitement secondaire

Tranchées d'épandage

Nombre de tranchées : .....

Longueur totale des tranchées : .....m

Filtre à sable vertical non drainé

Dimensionnement : .....m<sup>2</sup>

Tertre d'infiltration

Dimensionnement : .....m<sup>2</sup>

Filtre à sable vertical drainé étanche

Dimensionnement : .....m<sup>2</sup>

Filtre à zéolithe

Nom de la filière : .....

### CAS D'UNE FILIERE DE TRAITEMENT DITE « AGREE »

Filtre compact

Microstation

Filtres plantés

Nom de la filière : .....

Nom de la filière : .....

Nom de la filière : .....

N° d'agrément : .....

N° d'agrément : .....

N° d'agrément : .....

### DISPOSITIFS ANNEXES

Pompe de relevage :

avant dispositif

entre le traitement primaire et secondaire

après dispositif

Chasse à auget

### LIEU DE REJET DES EAUX TRAITEES (pour les filières drainées et agréées)

- Fossé, busage ou caniveau communal (soumis à l'autorisation de la commune)
- Fossé ou busage privé (soumis à l'autorisation du propriétaire si le fossé n'est pas sur votre propriété)
- Mare, étang                       Cours d'eau                       Puits d'infiltration
- Zone d'infiltration (dimension : .....m2)
- Fossé départemental (soumis à l'autorisation du Conseil Départemental des Deux Sèvres)
- Autres : .....

## 6 – RECAPITULATIF DES PIECES A TRANSMETTRE AU SPANC

- La présente demande d'installation de dispositif ANC** dûment complétée et signée
- Le plan masse du projet** sur lequel sera positionné le plus clairement possible :
  - L'habitation, les sorties des eaux usées de l'habitation (si les sorties des eaux usées déclarées ne sont pas exhaustives le SPANC ne pourra pas être tenu responsable des litiges liés aux dysfonctionnements du dispositif), le dispositif ANC, le lieu de rejet des eaux traitées si il y a
  - Les voies de passage des véhicules
  - Les puits, captages, forages d'eau destinée à la consommation humaine, cours d'eau, mare
  - Les réseaux enterrés situés sur la parcelle (ex : eau potable, électricité, téléphonie, géothermie)
  - La végétation arbustive
- L'étude de filière ANC** (si elle est obligatoire)
- Les autorisations écrites si des travaux se font, même partiellement, en dehors des limites de la propriété** (ex : implantation du dispositif ANC, passage de canalisation, rejet d'eaux traitées) : une servitude par acte notarié est recommandée afin de prévenir tout litige ultérieur.

### LE PROPRIETAIRE DE S'ENGAGE :

- A avoir pris connaissance du règlement de service du SPANC
- A réaliser l'installation d'assainissement non collectif conformément à la réglementation en vigueur après réception de l'avis favorable du SPANC sur la présente demande d'installation de dispositif ANC
- A avertir le SPANC trois jours avant le commencement des travaux de réalisation du dispositif ANC
- A ne recouvrir le dispositif ANC qu'après la visite du SPANC pour le contrôle de bonne exécution des travaux ANC
- A s'acquitter des redevances ANC :**
  - Contrôle de conception du projet (tarif 2026) : 80,00 € HT
  - Contrôle d'exécution des travaux avant remblaiement (tarif 2026) : 106.36 € HT
  - Tarifs soumis à une TVA de 10 % pour une habitation de plus de 2 ans, et 20 % pour une construction neuve ou un bâtiment autre qu'un logement
- A assurer le bon fonctionnement et l'entretien de son dispositif ANC

A .....

Le .....

**Signature**

## AVIS DU SPANC SUR LA DEMANDE D'INSTALLATION DU DISPOSITIF ANC

Favorable au projet présenté

Favorable avec réserve(s)

Défavorable

Remarque :

.....  
.....  
.....

A Pompaire

Le .....

Signature

**Pour un dispositif ANC de qualité, consulter la liste des bureaux d'études  
et des entreprises qui ont signé la charte ANC 79**

### LES ENTREPRISES ADHÉRENTES

à la charte de l'assainissement  
non collectif



📄 Liste des adhérents 2023



### LES BUREAUX D'ÉTUDES ADHÉRENTS

à la charte de l'assainissement  
non collectif



📄 Liste des adhérents 2023



<https://eaux-de-gatine.fr/assainissement-non-collectif/>